



Procès-verbal de réunion

Date de la séance : Samedi 30 Novembre 2024

Lieu de la séance : Maison des Pongistes – 2 Rue Jean Giono – 79200 PARTHENAY en présentiel

Début de la séance : 9h00

Membres présents : Tony BECQ, Samuel CREON, Benoit GANDREUIL, Jean-Marc GUILLOTEAU, Patrice GUILLOTEAU, Stéphane LEROY, David LORIOU, Svend STEENSTRUP et Alain PAILLE

Membres absents excusés : Vincent LORIOU et Thierry ORESVE

Invités : CRÉON Florence (salariée) - ARCHAMBEAU Florian (éducateur)

Président de séance : David LORIOU

David LORIOU ouvre la réunion à 9h00 et remercie tous les élus pour leur présence

Il présente la liste des membres excusés.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (9 voix / 11, quorum 6/ 11).

Approbation de l'ordre du jour

Le Secrétaire Général expose l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

1 - Approbation du compte-rendu du 28 septembre 2024

Stéphane LEROY, Secrétaire général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur le compte-rendu du comité directeur du 28 septembre 2024
Stéphane LEROY soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué : 9 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote

Les membres du comité directeur approuvent le compte rendu.

2 - Situation financière saison 2024-2025

Samuel CRÉON, Trésorier général, fait un état actualisé des finances au 4 novembre 2024 avec un prévisionnel en juin.

Au niveau des Charges :

Le budget suit le prévisionnel

La chaudière est mise dans le compte amortissement

Au niveau des Produits :

Augmentation du poste « championnat par équipes », « licences », « mutations »



Procès-verbal de réunion

Une relance sera faite auprès du CMO et du département pour les subventions.

3 – État des licences

De novembre à novembre, les licences ont augmenté

Idem, les statistiques seront simplifiées lors de la présentation sur le powerpoint et rajouter un graphique licences promotionnelles, traditionnelles et tous types. Mettre dessus les statistiques du jour.

4 – Calendrier – Évolutions des dates

Tony BECQ, soumet un autre fonctionnement vis-à-vis des dates de réunions du comité

Car les mettre le samedi en même temps que le championnat par équipes n'est pas l'idéal car des élus et/ou des salarié(e)s jouent.

Il souhaiterait mettre les réunions en semaines comme cela s'est fait dans les années passées. Les mettre soit le mardi soit le jeudi, horaires à déterminer mais elles ne dureront pas plus de 2h00

Il sera toujours demandé aux élus un mois avant les sujets à discuter lors de ces réunions. Les réunions peuvent être avec des thèmes à discuter.

Mettre plus de comité directeur vu que les réunions seront plus courtes

Le prochain comité directeur sera le jeudi 23 janvier 2024 à 19h30 en présentiel.

Le secrétaire fera des propositions pour les autres dates.

Tony BECQ, soumet le message du club de Parthenay qui soulève un problème de date pour les finales du GPJ CMO et des finales coupes. Elles ont été mises le 7 juin 2025. Or il se trouve que c'est le week-end de Pentecôte. Voir pour une autre date ou un autre lieu.

Pour le lieu, cela est difficile car il faut 40 tables, il n'y a que Parthenay qui peut recevoir. Il faut changer la date. Faire une demande pour le 21 juin 2025.

5 – CDEF

Svend STEENSTRUP, soumet au comité directeur le souhait de Niort TT de réévaluer la convention entre le comité et le club pour la passer de 1 500 € à 2 000 €.

La justification apportée est liée à l'augmentation des frais d'électricité et de chauffage et que la convention n'a pas été réévaluée depuis longtemps.

Cette convention permet de mettre à disposition Alin Bobonete pour effectuer les entraînements. Cette saison, ils sont 12 jeunes à participer

Dans un 1^{er} temps, la réévaluation, indépendamment du montant est soumise au vote :

Un vote est effectué : 8 pour, 1 contre, 0 abstention, 0 refus de vote

Les membres du comité directeur approuvent la réévaluation de la convention.

Après discussion, la réévaluation de 500.00 euros est soumise au vote

Un vote est effectué : 1 pour, 7 contre, 1 abstention, 0 refus de vote

Les membres du comité directeur désapprouvent ce montant de réévaluation

comité directeur



Procès-verbal de réunion

Un autre montant est soumis au vote. Un montant de 250.00 €uros

Un vote est effectué : 9 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de vote

Les membres du comité directeur approuvent le montant de réévaluation de 250.00€uros

Le collège relance également par rapport aux évolutions souhaitées par l'académie. Une réunion est planifiée le 17 Décembre.

6 – Rôle et fonctionnement des commissions

Tony BECQ présente l'organigramme du comité et les missions aux élus via le site du comité

A noter, que chaque membre de commissions peut inviter des membres de clubs dans leur commission

Tony BECQ, présente « où pratiquer » via le site

Envoyer un email aux clubs pour qu'ils vérifient les informations notées. C'est une page qui doit évoluer, vivre.

Pour les référents, il faudrait mettre un nom par club afin que l'échange soit plus privilégié

Créer un groupe WhatsApp, pourquoi pas. Qui sera l'administrateur ?

L'administrateur sera Florence en créant un groupe général puis des commissions.

7 – Championnat par équipes

Le nombre de montées en régionale attribué par la ligue pour les Deux-Sèvres est de 4. Or à ce jour, il ne donne que 2 montées

Dans le règlement, il est noté 2 montées. La commission doit y réfléchir pour les saisons prochaines
Le sujet sera abordé en réunion de comité directeur à la mi-saison (mai)

8 – GPJ CMO - récompenses

Samuel CRÉON, demande s'il faut récompenser les 3 premiers dans les challenges

Pour les équipes :

- Les 3 premières équipes au classement général
- Première équipe féminine
- Première équipe avec uniquement des -13 ans

Pour les clubs :

- Club ayant le meilleur taux de participation :

Nombre d'équipes inscrites par rapport au nombre de licencié jeunes (loisirs et compétition)



Procès-verbal de réunion

- Club ayant le plus de fille inscrites (et ayant joué)

Les récompenses sont attribuées aux 3 premières équipes et au premier club
~~Pour les équipes, on récompense les 3 premiers pour les clubs que le premier~~
Lors de la journée finale, pour les groupes de 8, cette saison uniquement le premier sera récompensé

9 – Appels de décision auprès de la Commission Sportive

Le club de la Crèche Ste Néomaye, fait appel de la décision prise par la Commission Sportive lors de la J4 – D5-P3 St Maixent (10) – La Crèche (5) : Le club de la Crèche demande le retrait de l'amende pour feuille non remontée suite au forfait général de St Maixent car l'équipe de la Crèche Ste Néomaye a envoyé sa composition à St Maixent mais St Maixent n'a pas remonté la feuille étant forfait général. C'est au club qui bénéficie du forfait qui doit remonter la feuille.

Le maintien de l'amende est soumis au vote

Un vote est effectué : 7 pour, 1 contre, 1 abstention, 0 refus de vote

L'amende est maintenue

Les clubs de Parthenay et de St Maixent ont fait appel de la décision prise par la Commission Sportive lors de la J5

PARTHENAY (7) vs ST MAIXENT (7)

La rencontre s'est déroulée le vendredi 15/11 à 19h alors que la demande de modification de rencontre n'a pas été validée correctement par les 2 clubs malgré une relance de la CSD le jeudi 14/11. En conséquence, les sanctions rappelées dans le courrier s'appliquent : défaite des 2 équipes – 0 pt rencontre.

St Maixent dit que cela a été inscrit sous SPID mais pas validée.

La sanction a été mise par rapport du règlement de la FFTT.

Le maintien de la décision de la commission sportive est soumis au vote

Un vote est effectué : 5 pour, 1 contre, 3 abstentions, 0 refus de vote

La décision de la commission sportive est maintenue

9 – Informations et questions diverses

Divers

Site internet : fin décembre plus d'hébergement pour le site avec Parthenay car il arrête
Samuel CREON a pris contact avec Nico ANGENON. Si besoin, Nico ANGENON peut venir à Parthenay.

Le cout pour la création d'un nouveau site se situe entre 2 500 et 3 000 €. 2 offres ont été reçues. En attente d'une 3^{ème} avant de faire un choix.

SBS, le contrat du photocopieur se termine en décembre 2024. Un courrier a été envoyé pour l'arrêt.

Prévoir l'achat d'une imprimante laser, A3, scanner, en couleur avec réservoir d'encre



Procès-verbal de réunion

Divers

Inventaire des bureaux du comité en cours

Le président souhaite que les commissions travaillent sur :

- Un nouveau championnat par équipe vétérans
- Un championnat par équipes féminins
- Un championnat jeunes mixtes
- Mettre les bureaux du comité en location. Faire un budget avec produits, charges pour définir le prix

David LORIOU et Tony BECQ, réfléchissent sur le changement des horaires de Florence afin de supprimer les heures du samedi. Cela prendra acte la saison prochaine

Logo du Comité, mis en stand-by car selon le candidat qui passera, le logo de la FFTT sera refait et sera mis à disposition aux ligues et comités. Possibilités de mettre des informations du comité ou ligue dessus

Fin de la séance 11h30

Le Secrétaire Général

Stéphane LEROY

Prochain comité directeur

Le 23 janvier 2025 19h30 en présentiel au comité